

2e semestre 1925
Charente

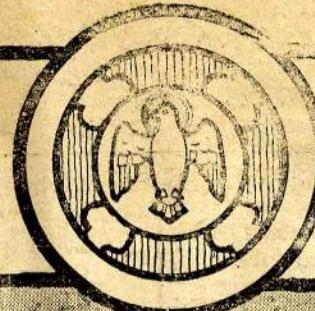


2^{me} Année

N° 14

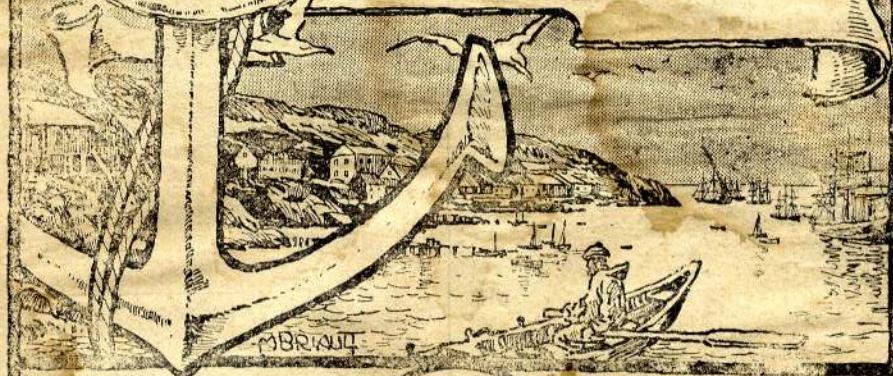
FÉVRIER.

1925.



LE FOYER PAROISSIAL

ST
PIERRE
ET
MIQUELON



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France 6 fr.
Etranger 8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****HOTEL LALANNE**
QUAI DE LA RONCIÈRE**Constant DAGORT**

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général. — Gros et détail. — Com-
mission. — Consignation. — Alimentation.
Liqueurs - Tissus - Confections - Parfums
Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et
Nouveautés. Marchandises nouvelles par
tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions-Consignations,
Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs « Labbé François »
" de Durville Whisky.
" de Cognac Audenin frères et Cie.
" de Vins Ducasse.

C. P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,
Draperies - Chaussures - Conserves ali-
mentaires - Bissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE
Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole — Ship brokers — Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-
ballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs
et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Leon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en bar-
riques, demi-barriques, - Caisse : St-
Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles
divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



Le Mois de Mars

Chers Chrétiens de St-Pierre, de l'Ile et de Miquelon !

Le mois de mars, consacré à Saint Joseph, comprend la majeure partie du Carême, avec ses leçons, ses sacrifices, ses prédications, avec la confession et la communion pascale qui normalement le couronnent.

Que ce bon Saint vous obtienne à tous de profiter des grâces qui vous seront offertes tout spécialement cette année!

La vie passe: ne s'agit-il pas de la bien remplir?.. Donc chacun doit réparer les lacunes qui se sont produites, et cela par la pénitence imposée à tout chrétien, et par les mortifications surérogatoires que chacun voudra s'imposer.

Il faut chercher à la rendre meilleure, par les devoirs d'état et les autres plus sereinement acceptés, plus consciencieusement accomplis, et par le support plus généreux des épreuves, petites et grandes.

Chacun se dira: Cette année, les missions devant être données par un missionnaire Capucin (1), rien ne me dispensera d'assister à toutes les prédications... Les lumières qui m'en viendront raffermiront ma foi et augmenteront mes forces morales.

Il y aura la confession. — Je ne suis pas impeccable: personne ne l'est. J'ai péché. Je suis dans l'habitude de tel péché... Il faut à tout prix que je m'en sorte et que je remette dans mon âme — par l'absolution toujours si bienveillante du prêtre — l'ordre, la tranquillité, la paix...

Il y aura la communion pascale. — Car Jésus-Christ l'a dit: « Si vous ne mangez pas ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous. » En dépit des apparences et de toutes les façons de m'illusionner et de m'étourdir, je suis donc un être sans vie, si je ne communie pas. Mais je veux, oui, je veux, à la Table Sainte, chercher la vie!...

C. H.

(1) Le R. Père THÉOPHANE, du monastère de Québec-Limoilou, mobilisé pendant la Grande-Guerre — et déjà connu à Saint-Pierre et à Miquelon.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE MARS 1925

1 Dimanche. — 1^{er} du Carême. Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles libres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

2 Lundi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion du cercle d'études des jeunes filles. Conférence et projections. — Les mères peuvent accompagner leurs filles.

3 Mardi. — Le soir, à 8 h 1/4, au Foyer paroissial, réunion pour les hommes et les jeunes gens. Conférence et projections. — Entrée libre.

5 Jeudi. — Le soir, à 8 h 1/4, réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

4 Mercredi. — *Quatre-Temps*: jeûne et abstinence. — Le soir, à 8 h., office du Carême: Instruction et salut.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Les Saintes Perpétue et Félicité, martyres. — *Quatre-Temps*: jeûne et abstinence. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., exercice du Chemin de la Croix, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

7 Samedi. — 1^{er} du mois. — S. Thomas d'Aquin, conf. et doct. — *Quatre-Temps*: jeûne et abstinence. — A 7 h., messe de la confrérie du S. Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

10 Mardi. — 2^e du mois. — Les SS. 40 martyrs. — A 7 h., m. du Tiers-Ordre.

15 Dimanche. — 3^e du Carême. A la messe de 8 h., comm. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. au Pensionnat.

Ouverture de la mission des hommes et des jeunes gens.

N. B. — Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 heures précises, une instruction spéciale pour les hommes. Ceux-ci sont priés de prendre place indistinctement dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées.

19 Jeudi. — Fête de S. Joseph, Epoux de la B. V. M. — A 7 h 1/2, messe (avec chants) pour les paroissiens et pour tous les Fidèles de la Colonie, Communion gén. des Mères Chrétiennes et des Enfants de Marie. — Quête (ainsi qu'à l'Office du soir) au profit de Sainte-Croisine. — Le soir, à 8 h., Complies; sermon, consécration à S. Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

20 Vendredi. — A l'Office du soir (mission des hommes), quête dite « pour la mission ».

22 Dimanche. — 4^e du Carême. — La 1^{re} messe aura lieu à 7 h., avec chant du *Credo* et communion générale des hommes. Après la messe, chant du *Magnificat*. — 2^e messe à 8 h. — Après les vêpres, sermon de clôture de la mission des hommes et bénédiction apostolique.

Ouverture de la mission des enfants.

N. B. — Mission des enfants (au dessous de 15 ans): lundi, mardi et mercredi, à 7 h 3/4: prière du matin et messe. — A 11 h 1/4 et à 4 h 1/4 instruction.

23 Lundi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion du cercle d'études des jeunes filles. Conférence et projections.

24 Mardi. — S. Gabriel archange. — Le soir, à 8 h 1/4, au Foyer paroissial, réunion pour les hommes et les jeunes gens. Conférence et projections.

25 Mercredi. — *L'Annonciation de la B. V. M.* — Le soir, à 8 h., Office: sermon et salut.

26 Jeudi. — A 7 h. 3/4, clôture de la mission des enfants: Prière du matin,



messe et communion générale. -- Quête « pour la mission ». -- Bénédiction apostolique,

28 Samedi. -- A 7 h., messe et comm. des Enfants de Marie. -- Le soir. à 6 h. chapelet, litanies, salut.

N. B. -- Le samedi, pendant le Carême l'*Angelus*, à midi, est récité debout.

Messes: -- Dimanches et fêtes: 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h. -- Jours de semaine (ordinairement dans la chapelle du Sacré-Cœur): 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. -- Le Jeudi, à 8 h. (à l'église): messe des enfants.

Confessions. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes.

Chronique de Saint-Pierre

Actes paroissiaux

du 15 janvier au 15 février 1925

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 20 janvier: Jeanne-Félicia-Marie SARAÇOLA. Parrain: Jean Capendéguy; marraine: Félicia Larralde. -- 22 janvier: Louis-Laurent JÉZÉQUEL. Parrain: Louis-Joseph Arondel; marraine: Laure Jézéquel. -- Yvonne Riou. Parrain: Auguste Macé; marraine: Marie Perrin. -- 1^{er} février: Pierre-Charles-Thomas WALSH. Parrain: Charles Dodeman; marraine: Albertine Mahé. -- Rachel-Rose MAILLARD. Parrain: Martin De Arburn; marraine: Marie Leseaux. -- 8 février: Emile-Marie-Joseph GILBERT. Parrain: André Gilbert; marraine: Anita Lafourcade. -- 10 février: Auguste-Camille RUAULT. Parrain: Auguste Ruault; marraine: Noëlla Lafitte. -- 12 février: Edouard-Maurice-Georges-Mathieu JACCACHURY. Parrain: Maurice Tibbo; marraine: Antoinette Lesénéchal. -- 15 février: Georges-Alexandre-Louis SIEGFRIEDT. Parrain: Louis Andrieux; marraine: Marjorie Andrieux.

MARIAGE. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

Le 20 janvier: Ernest-Pierre CAMBRAY et Lucy HAYES. -- 31 janvier: Alexandre-François TURCK et Bernadette-Marie-Rose TELETCHÉA.

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 21 janvier: Théophile-Michel ARANTZABÉ, 45 ans. -- 9 février: William RIGGS, 43 ans. -- 12 février: Elise-Rosalie HARAN, née Lafitte, 31 ans.



Echos du Mois

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1925)

Un naufrage à la Pointe-Plate. — La goëlette anglaise « Gertrude W. » de Rose-Blanche (Terre-Neuve), poussée par la tempête, s'est jetée à la côte dans la nuit du 25 janvier, à environ six milles de la Pointe-Plate. Il ne s'agit pas ici du fait banal d'un bateau qui vient se briser sur nos rochers. Ce naufrage a été un de ces drames qui apportent leur note plus poignante dans les désastres de ce genre auxquels on est quasiment habitué dans ces parages appelés jadis du nom peu flatteur de « cimetière des navires ».

Depuis près de trois jours, la malheureuse goëlette, désemparée, privée de boussole, ayant perdu ses doris, était à la merci de la mer démontée. Le moteur ne fonctionnait plus. A bord il n'y avait plus de provisions, « pas même une allumette », au dire d'un des rescapés. Le timonier s'était passé une corde autour du corps pour s'attacher au bateau: une vague énorme le jeta par-dessus bord; mais grâce à la corde il put être ramené évanoui sur le pont. Le capitaine prit alors lui-même la barre, et la goëlette continua sa course vers l'inconnu, vers l'abîme.

A 11 h. de la nuit, il se produisit un choc formidable suivi d'un craquement sinistre: le bateau était jeté sur les rochers, à l'endroit appelé « Anse à Maquine ». Ce fut alors le sauve-qui-peut dans toute sa tragique horreur. L'équipage, composé de sept hommes, réussit à ce hisser au sommet du cap. Ces malheureux étaient épuisés de fatigue et de faim, transis de froid dans leurs vêtements gelés; l'un d'eux n'avait plus ni casquette, ni paletot, ni mitaines, ni bottes. Ils aperçurent dans le lointain le feu du phare de la Pointe-Plate.

A 3 h. du matin, on frappa chez M. Dibarrat. Moins exténués que leurs compagnons d'infirmité, le capitaine de la goëlette naufragée, un matelot et le mousse (14 ans), avaient réussi, en se traînant sur les genoux et les mains, à venir jusqu'au phare pour demander du secours. Un Saint-Pierrais, Thomas Quann, qui se trouvait depuis quelques jours à la Pointe-Plate, avec son ami Ernest Dibarrat, put servir d'interprète. Il n'y avait pas de temps à perdre: là-haut, à quelque trois kilomètres, quatre hommes agonisaient dans la neige.

Le personnel du phare fut vite sur pied. Les sauveteurs, munis de fanaux, se partagèrent en deux équipes: d'un côté Ernest Dibarrat et Jules Hamoniaux; de l'autre Th. Quann, Henri Paturel et Auguste Ruault. Trois des naufragés furent découverts par la première équipe dans le bois de la « Butte-aux-renards ». Les premières paroles de ces malheureux furent: « *God bless you, Dieu vous bénisse!* » Bientôt après, les autres sauveteurs eurent la chance de trouver le quatrième matelot. Un instant, ils le crurent mort; mais ils l'entendirent murmurer: « *Je vois une lumière... Vais-je être sauvé?...* »

Ce n'était pas chose aisée de transporter ce pauvre corps couvert d'une couche de glace. Les jeunes gens l'amenèrent jusqu'à l'orée du bois, cherchant à le réchauffer avec leurs propres vêtements; là, Henri Paturel courut du côté du phare à la recherche d'une traîne. En chemin il rencontra un



des trois naufragés. Ce malheureux n'en pouvait plus. Ses compagnons, père (64 ans) et fils (23 ans), étaient sur ces entrefaîtes déposés dans la maison la plus proche par Hamoniaix et Ernest Dibarrat, auxquels s'était joint Joseph Dibarrat, gardien de phare. Ces braves gens retournèrent aussitôt sur leurs pas pour aider au sauvetage de ceux qui étaient restés en arrière. L'un d'eux agonisait; on le porta au logis de M. Hirigoyen, et l'on employa tous les moyens possibles pour le rappeler à la vie.

Il était environ 8 h. du matin. C'est ici que le poste de T. S. F. rendit des signalés services. L'opérateur, le jeune Henri Paturel, eut vite fait de se mettre en communication avec le poste de Saint-Pierre. Le premier message signala le naufrage, trois hommes gelés, un à l'agonie. Un médecin et un prêtre étaient demandés d'urgence. — Le vapeur anglais « Glencoe » était sous pression, et partit aussitôt avec les secours demandés; mais la mer trop démontée ne lui permit pas d'atteindre le but. Entre temps, le Dr Thomas indiquait par la T. S. F. la manière de soigner ces infortunés.

Dieu permit qu'ils purent être sauvés tous, mais après combien d'heures d'angoisse!.. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus: le courage des sauveteurs — tous les hommes de la Pointe-Plate s'étaient mis de la partie — ou le dévouement des femmes, vraies sœurs de charité dans la circonstance. Nous renonçons à décrire la reconnaissance et les adieux touchants des naufragés à ceux qui les avaient sauvés, lorsque, 48 heures plus tard, le « Glencoe » réussit enfin à les prendre à son bord.

Pour l'Unité de l'Eglise. — Le dimanche, 18 janvier, a commencé une octave de prières pour obtenir de Dieu l'*Unité de l'Eglise*. Chaque soir, une intention particulière était proposée à la piété des fidèles; et après la récitation du chapelet et des litanies de la Sainte-Vierge a eu lieu la bénédiction du T. S. Sacrement.

Les réunions au Foyer paroissial. — Signalons celle du 27 janvier, pour les jeunes filles, avec une causerie de Monseigneur sur l'Homme-Dieu; celle du 28 janvier, pour les hommes, avec une conférence sur le rôle du Nonce apostolique en France; celle du 2 février, pour les femmes et les jeunes filles, avec causerie sur l'Eglise militante; celle du 3 février, pour les hommes, avec une conférence sur les rapports historiques de l'Eglise et de l'Etat.

Chacune de ces réunions s'est terminée par une série de projections, avec commentaires, qui ont permis de faire des excursions à Rome et dans le domaine historique de Jeanne d'Arc.

Le temps qu'il fait (15 février). — Après un mois de janvier plus froid que d'habitude, nous avons eu des journées moins froides. Février s'est considérablement adouci, chose qu'on n'avait pas constaté depuis nombre d'années. Le thermomètre a oscillé autour de 0 degré. Mais nous ne sommes pas au bout de l'hiver!..

Arrivées et départs. — Sont partis de St-Pierre, par le « Caid », le 8 février: M. Pierre Letiec, pèlerin de Rome. — Par le « Sable I », le 24 janvier: M^{me} Vve Gabriel Gautier; M. Prosper Gautier. — Le 8 février: MM. André Paturel



fils, G. Dallaire; M. et M^{me} P. Olaïsola.

Sont arrivés, le 18 janvier, par le « Sable I »: MM. Jean Salomon, Alfred Autin, J. Poulard; M. et M^{me} Albert Briand, M^{me} Flahaut. — Le 5 février: M. Miller.

La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêche. — Elle remplace, par un arrêté en date du 30 janvier, l'ancienne Chambre de Commerce de Saint-Pierre ainsi que le Comité Consultatif de Pêche, récemment supprimés. Elle est composée de douze membres nommés par le Gouverneur et comprend deux armateurs (MM. Ernest Folquet et Jean Légasse); six commerçants et industriels (MM. Louis Hardy, Ernest Hutton, François Lebuf, Auguste Maufroy, André Paturel, Louis Vergnes); quatre pêcheurs (MM. le président du Syndicat des Pêcheurs, Ed. Bourgeois père, Emmanuel Dufresne, Pierre Séignac).

Dans la première réunion ont été élus: *Président*, M. Vergnes; *vice-président*: M. Ma froy; *secrétaire-trésorier*, M. Lebuf.

Les « Oubliés ». — Il ne s'agit pas de cette désopilante comédie donnée jadis par nos artistes de l'« Avant-Garde », mais des envois postaux, lettres et paquets, qui sont en souffrance au bureau de Poste. Tout le monde comprend qu'il ne suffit pas d'inscrire sur l'enveloppe le nom du destinataire, avec celui soit de l'endroit, soit du pays où il réside: les facteurs de New-York, de Montréal, de Paris, voire des Côtes-du-Nord et de France seraient dans un cruel embarras. Les St-Pierrais ont été avisés que 178 lettres et paquets n'ont pu être distribués pendant l'année 1924 et sont revenus au lieu d'origine.

La liste est à la disposition du public et les intéressés sont invités à les reconnaître et à faire valoir leurs droits.

Médailles d'honneur. — Par décision du Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine Marchande et des Ports, en date du 2 janvier 1925, la médaille d'honneur instituée par la loi du 14 décembre 1901 a été décernée à M. M. Franché Edouard-Ernest et Lenorais Joseph-Patrice, de l'Île-aux-Chiens; Detcheverry Désiré-Victor, et Gaspard Dominique-Désiré, de Miquelon.

Budgets. — Celui de St-Pierre et Miquelon, pour l'année 1925, est officiellement arrêté en recettes à la somme de 10.549.610 fr. et en dépenses à celle de 10.058.735 fr.

Celui de la commune de St-Pierre, pour l'exercice 1925, est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 617.757 fr.

A la côte. — Dans la soirée du 28 janvier, le trois-mâts « Gordon T. Tibbo » chargé de 4000 quintaux de morue sèche, s'est échoué dans la passe entre la 2^{me} et la 4^{me} bouée, sur un fond de sable. La goélette américaine à moteur « Republic » tenta inutilement de la tirer de là. On l'allégea alors d'environ 1000 quintaux de morue, et trois cisternes essayèrent à leur tour de le remettre à flot, mais en vain. Le lendemain, une bonne brise étant venue à se lever, le capitaine fit hisser la misaine, et le bateau put enfin sortir de sa position dangereuse pour aller s'amarrer dans le fond du barachois.



Un souvenir des Etats-Unis à Saint-Pierre

En 1872, un délégué de l'*United States Coast Survey* procéda, à Saint-Pierre, à des observations astronomiques, en vue de déterminer avec précision la différence de longitude de la France et des Etats-Unis.

Le point auquel se rapportèrent ces observations fut le centre du télescope qui avait été temporairement établi sur un terrain vague à l'ouest de l'immeuble du télégraphe anglais.

Pour marquer ce lieu d'une manière durable, il y fut érigé, par les soins de l'Administration locale un pilier en granit, élevé à 0 m. 90 du sol, avec cheville en cuivre au sommet.

Ce modeste monument, primitivement protégé par un entourage, existe encore. Le terrain vague est devenu le jardin des Sœurs de St-Joseph de Cluny, où l'on peut le voir, derrière la tonnelle, couvert par des arbustes; mais l'entourage et la cheville en cuivre ont disparu. On lit au sommet l'inscription suivante :

U. S. C. S.

1872

Quelques années plus tard, l'Administration de la Colonie décida également de placer une pierre commémorative au lieu exact où Cassini, le célèbre topographe français, fixa en 1768, quelques semaines à peine avant la prise de la colonie par les Anglais, la latitude de la ville de Saint-Pierre. Ce lieu était situé au nord de la ville, dans les environs de l'ancien cimetière.

Le projet de l'Administration fut-il mis à exécution? Il est permis d'en douter, car malgré d'actives recherches, il n'a été trouvé aucune trace de la pierre en question. C'est dommage!



L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES ENFANTS

Si elle n'était pas négligée dans beaucoup de milieux, on n'aurait pas à faire des constatations lamentables comme celle-ci :

En France, devant le seul tribunal de la Seine, le nombre des enfants traduits en justice était, en 1914, de 1.599. — En 1919, le chiffre était monté à 3.074!

Et actuellement? — Hélas! ...



Pensez-y !

Le soir, dans la tranquillité, passez minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée; essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit; puis dressez le bilan.

De qui avez-vous parlé en bien?.. De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal?..

Renouvez chaque soir, durant une semaine, le même examen de conscience. Vous serez effrayé peut-être du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité, de vos médisances, de vos épigrammes peu charitables, de vos paroles indiscrettes ou frivoles; mais vraisemblablement vous serez stupéfait du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien, et encore, peut-être, comme palliatif ou préface à une critique que vous sentez trop acerbe pour être acceptée sans précautions oratoires.

Vous apprendrez ainsi à mesurer la perfection impeccable de ce qui est dit dans nos Saints Livres: « Celui qui ne pèche pas en paroles est un homme parfait. »

Cardinal MERCIER.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1925

DÉCÈS.—Deux paroissiens de l'Île sont partis pour un monde meilleur: Guillaume LEPAPE, décédé à Guingamp (Côtes-du-Nord), le 17 janvier; et Emile NICOLAS, décédé à Saint-Pierre, le 14 février.

Par ailleurs, il n'y a ni baptême, ni mariage, ni sépulture à mentionner.

Nouveaux Présidents. — Viennent d'être élus: Président du Conseil de Fabrique, M. Yves NICOLAS; de la Société des Marins, M. Victor PATRICE.

Visite de Monseigneur. — Profitant d'une accalmie, Monseigneur a fait une rapide visite à l'Île, le jeudi 29 janvier. Il a pu constater que le Curé va mieux et qu'il n'a plus besoin pour le moment d'être remplacé par un Père de St-Pierre.



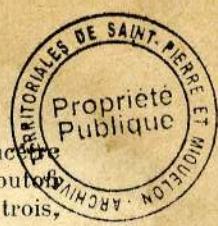
Un peu de notre Histoire (10).

Comme nous l'avons dit dans le dernier N° du « Foyer paroissial », les Acadiens, même ceux venus à Miquelon en 1763, se mariaient de préférence entre eux. De la date indiquée jusqu'en 1778, les registres paroissiaux ne signalent que 14 unions qui font exception à une coutume séculaire: il s'agit de dix Acadiennes ayant épousé des hommes de France, un Acadien marié avec une métropolitaine et trois mariages entre personnes venues de France.

Voici, transcrive *elle quelle*, la liste de ces mariages:

- 1^{er} Mouton Jean dit Fleury dor, de St-Michel de Carcasonne, soldat canonnier puis caporal de la compagnie du Baron de l'Espérance, marié le 29 novembre 1763 à Ange-line Henengre de Landau en Bretagne.
- 2^e Pedesclaux Etienne, de St-Jean-de-Luz, capitaine au long cours, marié le 21 février 1764 à Hélène Joset de Louisbourg.
- 3^e Gilles Jean dit la Plaisance, de Seaporten Languedoc, soldat de la compagnie du Baron de l'Espérance, marié le 13 août 1764 à Marguerite Robiou de Chantemerle en Saintonge.
- 4^e Blaquière Louis dit le Merle, de Montpellier, sergent de la compagnie du Baron de l'Espérance, marié le 27 février 1766 à Simonne Solles de l'Île Royale.
- 5^e Cabos Jacques, de Pau en Béarn, sergent-major de la compagnie du Baron de l'Espérance, marié le 3 septembre 1767 à Josette Roy de l'Acadie.
- 6^e Loya Pierre, d'Ascaïn diocèse de Bayonne, marin, marié le 24 novembre 1767 à Jeanne-Suzanne Mancel de l'Acadie.
- 7^e Henengre Joseph de Louisbourg, pêcheur, marié le 17 août 1770 à Thérèse Raiyé de St-Jean d'Angely.
- 8^e Lacombe Louis-Daniel de Fontenay le Comte, soldat à la compagnie du Baron de l'Espérance, marié le 26 novembre 1770 à Simonne Solles Veuve Blaquière, de l'Île Royale.
- 9^e Melays René de Juilié, diocèse d'Avranches, négociant, marié le 19 juin 1771 Marguerite Dugas de l'Acadie.
- 10^e La Salle Dominique, de Maridau, évêché de Tarbes, soldat de la compagnie de la Boucherie, marié le 24 août 1772 à Jeanne Cordon, de Lerignan, évêché de Saintes.
- 11^e Bibarhoure François, de Guétary, diocèse de Bayonne, négociant, marié le 25 novembre 1772 à Jeanne-Suzanne Mancel veuve Loya, de l'Acadie.
- 12^e Barraspe Pierre, de St-Jean-de-Luz, pilote de navire, marié le 23 octobre 1774 à Anne Mancel du Cap Breton.
- 13^e Paris François, de Rochefort, négociant, marié le 20 février 1776 à Marie-Magdelaine Beliveau de l'Île St-Jean.
- 14^e Chaignon Guy-Mathurin, de Trémereuc diocèse de Saint-Malo pilote du roy, marié le 30 septembre 1778 à Victoire Bourgeois de l'Acadie.

Nous venons de voir que le premier mariage contracté à Miquelon fut celui d'un soldat canonnier Jean Mouton, dit Fleury dor. A sa libération, ce mi-



litaire s'établit comme tailleur d'habits dans cette localité. Il est l'ancêtre d'une nombreuse postérité. Il y a quelques années, plusieurs familles Mouton existaient dans nos îles; elles sont actuellement réduites à deux ou trois, les autres s'étant éteintes ou ayant émigré au Canada.

La première naissance enregistrée à Miquelon est celle de Jean Blaquière, baptisé le 6 octobre 1763, c'est-à-dire peu de temps après l'occupation. Son père, Louis Blaquière, sergent, avait épousé en premières noces Jeanne Brillant, acadienne, apparentée aux autres Brillant de Miquelon. Quelle fut l'odyssée de ce militaire? On en est réduit aux conjectures; mais pour être marié avec une Acadienne, il devait tenir garnison à Louisbourg en même temps que le Baron de l'Espérance. Evacué sur France, en 1758, lorsque l'Angleterre s'empara du Cap Breton, Blaquière accompagna sans doute, dans la suite son capitaine à Saint-Pierre et Miquelon; et c'est là qu'il perdit sa femme. Il se remaria encore, nous l'avons vu, avec une Acadienne Simonne Solles, fille d'un chirurgien de Louisbourg (île Royale), qu'il n'avait certainement pu connaître que dans cette ville.

Aux documents déjà reproduits, nous ajoutons ici les actes, d'ailleurs très courts, constatant la première naissance et le premier mariage dans la paroisse de Miquelon.

L'an de grâce mil sept cent soixante trois le six du mois d'octobre, je soussigné prêtre aumonier du roy et curé de la paroisse de notre dame des Ardilliers de l'île de Miquelon ay baptisé un enfant de Louis Blaquière, sergent de la Compagnie de Monsieur le Baron de L'espérance, et de Jeanne Brillant son épouse. On a donné à cet enfant le nom de Jean. Le paroisin a été Jean Julien habitant de miquelon, et la mame charlotte Lavigne habitante de la dite paroisse.

francois Paul Ardillier prêtre, et la mame ayant déclaré ne sgavoit signer a fait cette marque (une croix).

L'an de grâce mil sept cent soixante trois, le vingt unième jour du mois de novembre, la publication des bâns ayant été faite au prône des messes paroissiales par trois dimanches, scavoir la publication du premier ban le trentième jour du mois d'octobre, celle du second le six du mois de Novembre, celle du troisième le treize du mois de Novembre, et ne s'y étant trouvé aucun empêchement, je soussigné prêtre aumonier du roy et curé de l'église paroissiale de notre dame des Ardilliers de l'île de Miquelon ayant interrogé dans la chapelle du roy Jean Mouton dit Fleury dor, soldat canonnier de la Compagnie de Monsieur le Baron de L'espérance fils légitime d'antoine mouton et de défunte catherine Boucher ses pere et mère de la paroisse de St-Michel de Carcassonne; et Angélique Henengre fille de francois Henengre et de défunte marianne Esterin ses pere et mère de la paroisse de Landaul, et après avoir regu leur mutuel consentement, je les ay solennellement conjoints en mariage par paroles de présens, en présence de Messire Charles Gabriel Sébastien baron de l'espérance, commandant de l'île de Miquelon et de francois Henengre pere de l'épouse, témoins connus, et ayant ensuite célébré la sainte messe, je leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme et les cérémonies observées par notre mer la sainte Eglise. François Paul Ardillier prêtre aumonier du roy et curé de Miquelon. Signé Mouton. La d^e Angélique Henengre



déclare ne scavoir signer a fait sa marque ordinaire (une croix).

Six sous officiers ou soldats de la garnison de Miquelon prirent femme dans cette île durant le séjour des Français de 1763 à 1778. Or, comme maintenant, il fallait aux militaires la permission du chef de corps pour contracter mariage. Ces sortes de permissions ne manquaient pas alors d'une certaine sa-veur. Nous en publierons des spécimens dans le prochain numéro.

(A suivre)

E. S.

AUX MÈRES CHRÉTIENNES

Une vérité et une résolution.

La vérité est qu'une mère chrétienne est l'ange gardien du foyer.

La résolution à laquelle elle doit tenir, c'est de ne pas laisser aller sans contrôle dans des réunions mondaines, même appelées familiales, les jeunes gens et les jeunes filles qui sont encore sous sa tutelle.

Chronique de Miquelon

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1925

BAPTÈME. — A été baptisée et est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 1^{er} février*: Christiane-Marie-Joseph COSTE. Parrain: Antony Gélos; marraine: Isabelle Coste.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 14 janvier*: Marcel GORMIER et Angéla VIGNEAU.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 4 février*: Anguste MOUTON (69 ans).



Les provisions de l'hiver. — Comme dans le passé, elles avaient été prévues. Dans presque chaque magasin à morue on avait mis de côté soit un quartier de bœuf, soit un ou deux moutons; et le tout semblait être dûment frigorifié pour longtemps. Mais voilà que, à l'encontre de toutes les prévisions, la température s'est subitement adoucie dans les premiers jours de février. Si le dégel persiste, c'en est fait des provisions.

Autre misère. — Jusqu'ici les Miquelonais profitaient des mois de janvier et de février pour aller à la chasse au renard et au lapin, et aussi pour chercher du bois dans la montagne. Cette année, les brises glaciales de janvier ont retenu les hommes dans leurs maisons. A présent, le mois de février, avec sa température inaccoutumée, a rendu — pour combien de temps? — les routes à peu près impraticables aux traîneaux: on n'y voit que des nappes d'eau recouvertes d'une trop mince couche de glace...

Pensée. — On répare quelque fois le mal qu'on a fait; jamais celui qu'on a dit.

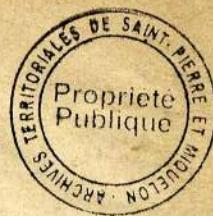
Avis important

(Pour quelques-uns.)

- Vous avez, je crois, oublié quelque chose!
- Quoi donc?
- De verser le montant de votre abonnement pour 1925! ...

Réponse: — Ce n'est pas gênant: Ça va être fait!

— Merci!



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon).

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Cousignation.

Agents exclusifs Champagne Piper Hed-
seick - Cognac Gopet père - Vermouth
Cinzano - Vins de Bordeaux Descas
Père et Fils.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importa-
tion - Exportation.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes di-
vers, œufs etc, Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

André PATUREL

Représentant du « *Lloyd's London* ».

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Œufs etc. — Fournisseur des navires.

A LOUER

A VENDRE

Wary et un moteur, marque « *Acadia* »
S'adresser à M. G. Régnier.— St-Pierre.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Baily

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**« DELCO - LIGHT »**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.

Commission - Consignation.

Pension Restaurant

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

V. D. GAUVAIN Réexport

Rue Nielly.

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods
of every description.

Adr. tél.: Réexport St-Pierre Miquelon.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.**Représentant***Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V. Clicquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et Cie, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.
Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000

Fonds de réserve: 20.000.000

Affaires de Banque en général

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Épargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:

Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.

Agence de St-Pierre et Miquelon.

G. D. DALLAIRE,
Directeur.